

## EXAMEN

L'OBTENTION DE L'EXAMEN EST CONDITIONNEE  
PAR LE PASSAGE DE 3 TYPES D'EPREUVES :

1 : CCF : Contrôle en Cours de Formation

### Domaine professionnel

E1 : Epreuve scientifique et technique

- E11 Mathématiques
- E12 Sciences physiques et chimiques

E2 : Préparation d'une opération

E3 : Epreuve pratique prenant en compte la  
formation en milieu professionnel

- E31 Réalisation d'une installation
- E32 Livraison d'une installation
- E33 Dépannage d'une installation

### Domaine général

E4 : Langue vivante

E5 : Français, Histoire, Géographie et  
enseignement moral et civique

E6 : Arts appliqués et cultures artistiques

E7 : Education Physique et Sportive

2 : Epreuves ponctuelles (en fin de cycle)

### Ecrites

- E34 Economie gestion
- E35 Prévention, Santé, Environnement
- E51 : Français
- E52 : Histoire géographie

3 : Epreuves facultatives (points en plus)

Oral langue vivante étrangère

*Vous obtenez un diplôme professionnel de  
niveau IV, reconnu par les conventions  
collectives. Cette formation qualifiante  
vous permettra d'entrer directement sur le  
marché du travail*



**LE LYCEE LOUIS LUMIERE  
SOUHAITE VOTRE REUSSITE  
PROFESSIONNELLE**

N'oubliez pas que la voie professionnelle peut  
devenir une voie de la réussite pour des élèves  
motivés, que notre Lycée des Métiers peut vous  
proposer des solutions de poursuites d'études  
vous permettant d'atteindre un niveau de  
formation plus conforme à vos capacités.



**BACCALAUREAT  
PROFESSIONNEL**

**MELEC**

**METIERS DE  
L'ELECTRICITE ET DE  
SES ENVIRONNEMENTS  
CONNECTES**



4 rue Louis Lumière 77500 CHELLES

☎ 01 60 93 12 10

✉ 01 60 93 12 25

Mel : ce.0771171e@ac-creteil.fr

**SECTEUR  
INDUSTRIEL**

## ORIENTATION

---

Vous êtes issu de troisième de collège et vous avez envie d'apprendre un métier dans le domaine de l'électricité : **3 années** de formation vous permettront d'obtenir le Bac Pro MELEC.

Vous désirez faire la mise en œuvre et la maintenance des installations dans les secteurs d'activités du bâtiment (résidentiel, tertiaire, industriel), de l'industrie, de l'agriculture, des services et des infrastructures et surtout ne pas écarter d'éventuelles poursuites d'études vers l'enseignement supérieur. Notre Lycée des Métiers vous permet de réaliser votre projet professionnel jusqu'au niveau 3 (BTS ELECTROTECHNIQUE. présent au Lycée GASTON BACHELARD de CHELLES)

## CONTENU DE FORMATION

---

### Domaine professionnel

Etude d'une opération

Réalisation d'une installation

Livraison d'une installation

Dépannage d'une installation

Prévention, Santé, Environnement

Economie - gestion

### Domaine général

Lettres Histoire Géographie et enseignement moral et civique

Mathématiques Sciences Physiques

Langue vivante

Arts Appliqués et Cultures artistiques

Education Physique et Sportive

## INFORMATIQUE

---

### BUREAUTIQUE :

Texteur : WORD

Tableur : EXCEL

Présentation : POWER POINT

### GESTION :

Je chiffre et je vends

### SCHEMA :

X-Relais

### HABILITATION ELECTRIQUE :

CAT, Ah TENSION

### Outils de communication INTRANET et INTERNET

## PFMP

---

Il s'agit de Périodes de Formation en Milieu Professionnel obligatoires pour l'obtention de l'examen.

Ces périodes sont évaluées par les tuteurs en entreprise (voir côté examen) et servent aussi de base à la réalisation d'une étude professionnelle prenant la forme d'un dossier à présenter et soutenir oralement à l'examen.

Pour ce BAC PRO la formation en entreprise est de 22 semaines réparties sur les 3 années de formation.

## AVENIR

---

L'entrée dans le monde du travail est la suite logique de ce diplôme de fin d'études.

Cependant, les **meilleurs élèves** peuvent s'inscrire dans une classe de technicien supérieur.

Le BTS ELECTROTECHNIQUE, formation dispensée au Lycée GASTON BACHELARD de CHELLES représente une possibilité de poursuites d'études vers le niveau III.

Autre possibilité : le BTS DOMOTIQUE au Lycée MAXIMILIEN PERRET d'ALFORTVILLE

## LES CHIFFRES CLÉS

---

### TAUX DE REUSSITE A L'EXAMEN :

SESSION 2011 : 73 %

SESSION 2012 : 74 %

SESSION 2013 : 75 %

SESSION 2014 : 74 %

SESSION 2015 : 74 %

SESSION 2016 : 86,5%

SESSION 2017 : 73 %

SESSION 2018 : 59 %

SESSION 2019 : 89 %

SESSION 2020 : 85 %